

Vous serez bientôt opéré pour une prothèse de la hanche ou du genou. Après la chirurgie, au moment de votre retour à domicile, nous vous invitons à respecter les consignes qui suivent afin de favoriser votre rétablissement. Commencez à préparer votre retour dès maintenant!

- 1. Ne conduisez pas pour une période de 4 à 6 semaines**, ou jusqu'à votre rendez-vous de suivi en orthopédie, et ce, en raison de la prise de médication. Il est **illégal** de conduire sous l'effet des antidouleurs (narcotiques).
- 2. Prévoyez de l'aide pour les transports** (membres de la famille, personnel du centre d'action bénévole, etc.).
- 3. Prévoyez la location d'équipements** (siège de toilette surélevé, banc de douche, poignée pour le bain, etc.) à la pharmacie ou en boutique d'équipements spécialisés (ex. : Médicus, Savard Ortho Confort, etc.).
- 4. Prévoyez de l'aide pour la préparation des repas** pour la durée d'utilisation de la marchette, soit environ 3 semaines (repas congelés, popotte roulante etc.).
- 5. Prévoyez l'hygiène au lavabo jusqu'au retrait des agrafes** par l'infirmière avant de pouvoir aller à la douche en utilisant le banc de douche jusqu'à ce que vous ayez assez d'endurance pour être debout.
- 6. Organisez vos déplacements pour éviter d'emprunter les escaliers quand vous êtes seul à la maison durant la période d'utilisation de la marchette.** Votre accompagnateur doit la transporter pour vous lorsque vous montez ou descendez les escaliers.
- 7. Utilisez les services de livraison à domicile** pour la pharmacie et l'épicerie au besoin.